

Riddes, le 11 novembre 2016

A la rédaction du bulletin
officiel
Rue de l'Industrie 13
1950 Sion

BO N° 46 du 11 novembre 2016

COMMUNE DE RIDDÉS

Demande d'autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Riddes porte à la connaissance du public que Mme Carole MICHELET, domiciliée à Ardon, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	Rue du Village 5b, 1908 Riddes Parcelle N° 80
Enseigne	Café-Restaurant « Le Bourgeois »
Prestations	Offre de mets et de boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter
Heures d'ouverture	du lundi au dimanche de 09h00 à 24h00.

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à l'Administration communale, dans les trente jours dès la présente publication.

L'administration communale

Riddes, le 11 novembre 2016

Administration communale

administration@riddes.ch – Tél : 027 305 20 23 – Fax : 027 305 20 34
Rue du Village 2 – Case postale – CH-1908 Riddes

